



FEDERATION FRANÇAISE DE PARACHUTISME

62 rue de Fécamp 75 012 Paris
☎ : 01 53 46 68 68 Fax : 01 53 46 68 70
E-mail: ffp@ffp.asso.fr Site: www.ffp.asso.fr

COMPTE-RENDU REUNION DE COMMISSION ASCENSIONNEL

11 octobre 2017

Etaient présents :

Marie-Claude FEYDEAU : Vice-Présidente

Patrick BELLIVIER : Président de la commission Ascensionnel/Parapente

Jean-Marc FRANCOIS : membre de la commission Ascensionnel

Jacques CHEVALIER : membre de la commission

Éric FRADET : Référent parapente/ascensionnel

Naïma BERKANI : secrétaire FFP

Politique d'intégration du parachutisme ascensionnel au sein des écoles conventionnelles

Patrick BELLIVIER : fait le point des écoles qui sont prêtes à accueillir l'ascensionnel : Saumur, Vannes, Pamiers, Le Blanc. Orléans est une école ascensionnelle qu'il faudra réactiver.

La problématique est d'organiser l'activité au sein de ces structures notamment le déplacement humain et matériels...

La fédération demandera aux écoles de planifier l'activité ascensionnel à l'année afin d'anticiper les besoins humains et matériels. Profiter des stages pour planifier des formations.

Patrick BELLIVIER se charge d'établir un projet de courrier qui sera adresser aux écoles. Sera joint à ce courrier le dossier « Passerelle ».

La commission ascensionnelle se tient à la disposition des écoles citées plus haut pour les aider à établir la demande de notam.

Développement de la passerelle : monitorat fédéral parachutisme-monitorat fédéral ascensionnel

Eric FRADET : mettre en place des modalités d'allègement (supprimer du TFA avant de passer le monitorat fédéral lors de la réunion ligues)

Les ligues seront approchées pour les inciter à l'aide au développement de la discipline, ainsi qu'à la pratique destinée aux personnes handicapés.

Les pôles doivent être le relais pour la promotion du parachutisme ascensionnel.

Une intervention de 15 minutes en plénière sera inscrite à l'agenda du colloque. Les structures doivent avoir toutes les informations concernant la passerelle et la formation ascensionnelle.

Recensement matériel fédéral :

Concernant le matériel fédéral, un recensement a été fait voir ci-dessous la liste

- 1 Chassis funflyer biplace- (PC du Puy)
- 1 kit flunflyer monoplace (PC du Puy)
- 1 voile Mag max 1(PC du Puy)
- 1 Mojo power (PC du Puy)
- 1 Chassis funflyer biplace (Laval)
- 1 Treuil dévidoir (GIPS)

La fédération adressera un courrier au Président de l'école de Laval (copie président de ligue) pour lui proposer le rachat du chariot (voir service comptabilité pour déterminer le prix).

Ce matériel sera récupéré par la FFP, pourrait être stocké à Vichy avant une mise en place sur d'autres écoles.

Il sera demandé un chèque de caution pour le prêt du matériel, et l'établissement d'un carnet de route permettant d'avoir des précisions sur l'utilisation du matériel.

Prévoir l'achat d'une voile biplace Maga max 1 de chez Ozone sur un budget 2018.

Mise en place de coupes de France ascensionnel dans le cadre fédéral

Intégration de la discipline ascensionnelle en amont des coupes de France, la discipline ascensionnelle, par exemple sur celles de Montbéliard et Tarbes.

P.B se charge d'interpeller les écoles qui, en 2018 seront organisateurs des C de F PA

Le but à long terme est d'inscrire sur le calendrier des compétitions les coupes de France ascensionnel.

Marie Claude FEYDEAU se charge d'informer le Bureau Directeur.

Développement de la pratique chariot- création d'une filière spécifique

Eric FRADET attend la validation par Franck COTIGNY d'un document qu'il a rédigé sur une filière d'accès au Chariot destinée aux pilotes disposant du seul brevet B, cette filière viendra en complément de celle déjà existante qui est réservée aux Moniteurs Tandem Ascensionnel à pied, ce document devra être soumis à l'approbation du Bureau Directeur.

Les moniteurs tandem handi seront invités à suivre une demi-journée de sensibilisation au handicap, l'information pourrait être dispensée par Hervé DIZIEN, membre de la commission handi

Edition du guide MFA

Le guide est pratiquement bouclé par Eric FRADET, il reste à relire et corriger le guide, il devrait être prêt pour le colloque 2018.

Il sera remis à Sylvie pour relecture puis adopté par le Bureau Directeur, ce guide à 12 rubriques sera accessible sur le site intranet de la FFP.

Le guide sera distribué aux écoles lors du colloque.

Point sur le dossier dévidoir

Matériel fédéral, actuellement à disposition du GIPS. Il est suggéré de faire une communication auprès des écoles, pour la mise en vente de ce matériel.

Une formation sera organisée à l'attention de Gilbert GALLET et michel PLANCHET, TFA sur poste mobile ou fixe du Puy en Velay qui veulent acquérir un complément de formation sur poste semi-mobile.

Dossier UCPA-Ascensionnel

Marie-Claude FEYDEAU et Jean Michel POULET ont rencontré fin 2016 le directeur de l'UCPA à Paris.

La commission ascensionnelle propose de faire entrer l'ascensionnel dans la convention UCPA. Marie Claude FEYDEAU propose que l'école du Blanc, sélectionnée pour la mise en place de cette discipline puisse également proposer cette discipline dans le cadre UCPA. Elle interviendra auprès de la direction UCPA après s'en être entretenue avec l'école DU BLANC.

Il est demandé à Patrick BELLIVIER d'établir un projet de convention UCPA, qui sera transmis à Marie-Claude FEYDEAU pour décision.

Fichier et carte TFA et MF

Il est décidé qu'à l'obtention de la qualification, un diplôme fédéral sera délivré et transmis par la fédération aux intéressés.

La délivrance de la carte TFA est définitivement supprimée.

Le terme de la qualification « initiateur porteur tandem ascensionnel » est remplacé par « MONITEUR TANDEM ASCENSIONNEL »

En conséquence de quoi, Eric FRADET proposera prochainement au Comité Directeur de modifier les fascicules 2, 3 et 4 pour supprimer la mention se rapportant à la carte fédérale.

Etude sur la mise en place CQP ascensionnel

Pour le moment il n'est pas pertinent de mettre en place une CQP au vu du nombre de candidat potentiel, la FFP ne serait pas crédible vis-à-vis du CPNEF, l'ascensionnel est une activité qui repose principalement sur le bénévolat.

Stage dans le cadre des formations fédérales nationales

Eric FRADET doit proposer l'organisation d'un stage national au printemps 2018 à l'attention des pilotes Brevet B pour formation au Chariot Ascensionnel, passage d'examen ou formation complémentaire pour la qualification Chariot.

Ce stage s'inscrira dans le cadre des stages pour les formations fédérales nationales avec un tarif d'inscription de 250 €/personne.

Voiles hybrides

Proposition de ventes par la société. Marie-Claude FEYDEAU propose de se rapprocher de la société pour vérification des tarifs et du type de voiles (neuves ou d'occasion).

Fin de réunion